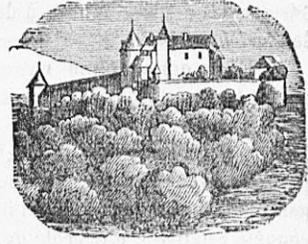




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
 Suisse: . . . 1 an, Fr. 4 50
 . . . 6 mois, » 2 50
 Etranger: . 1 an, » 9 —
 . . . 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

ANNONCES

Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: 80 c. la ligne. Pour annonces et réclames ex-cantonaux, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit: **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION: Rue du Tir 131, BULLE.

Prix du numéro: 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ROUAIRE D'HIVER: Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁰⁰ 2²⁵ 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁰ 1¹⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁰

BULLE, le 27 mars 1903.

Le militarisme en Suisse.

Depuis quelque temps le militarisme est à l'ordre du jour aux Chambres fédérales et dans la presse suisse. L'armée suisse, son état-major spécialement passent, ces jours, au crible du parlementarisme et ont en général mauvaise presse.

Des critiques, des accusations, parfois graves, ont ému le peuple suisse; elles lui ont révélé certains faits qui font douter de la bonne harmonie et de la saine organisation qui doivent régner à la tête de notre armée:

Certaine presse a de tout temps critiqué ou combattu le militarisme, soit dans les dépenses qu'il entraîne, soit dans les exigences toujours grandissantes du service en lui-même.

Ces feuilles n'avaient pas la faveur de la grande majorité suisse, confiante dans la sagesse de ses législateurs et du Conseil fédéral tout entier. Mais aujourd'hui le mouvement se généralise, le mécontentement semble tenir à des causes profondes.

Pour mettre nos lecteurs au courant de la situation actuelle nous leur soumettrons d'abord quelques extraits de journaux:

Un officier écrit dans les *Basler Nachrichten*:

« Nos officiers de troupes sont fatigués de consacrer volontairement le meilleur de leur temps, le plus solide de leurs forces, le plus pur de leur enthousiasme pour la patrie et d'être traités en toutes occasions en écoliers par des pédants. Ils sont fatigués d'assister aux disputes infructueuses de la clique qui règne au Département militaire fédéral, et de constater qu'elles ont pour conséquence naturelle, non seulement une stagnation durable, mais peut être même un recul... »

C'est la *Zuricher Post* qui mène la campagne par la plume d'un correspondant qui dit entre autres:

« Nous prétendons en première ligne que l'instruction de nos officiers de l'état-major général est défectueuse au premier chef. L'enseignement ne vise pas à satisfaire les besoins pratiques du service en campagne, mais elle se fait à un point de vue schématique, doctrinaire et absolument vieilli, à l'aide de cahiers de leçons épouvantablement savants. Quelques professeurs semblent n'avoir en vue que de briller dans leurs chaires et d'y faire parade de bel esprit, et cette érudition vieillote ne se donne pas seulement cours dans la salle de théorie, mais même sur le terrain... »

Ailleurs, notre confrère fait la révélation suivante:

« Mais ce qui est pire encore que ces défectosités, c'est l'incident qui s'est passé au printemps de l'année dernière, à l'occasion du conflit diplomatique entre la Suisse et l'Italie. D'une heure à l'autre, l'école de l'état-major fut licenciée, alors qu'elle venait d'entrer au service. Et l'on apprit bientôt qu'au bureau de l'état-major, à Berne, régnaient une activité fiévreuse et une extrême agitation. Que l'on songeât à la possibilité d'une mobilisation, rien de plus juste. Mais que la seule perspective de cette éventualité eût, à ce point, fait perdre la tête à l'état-major, voilà ce qui dépasse la mesure. Si l'ordre avait régné au bureau de l'état-major général comme on doit l'exiger et comme se l'imagine la confiance du pays, si la mobilisation avait été préparée de longue main, on n'aurait pas besoin, au moment critique, de tomber dans la consternation; on n'aurait qu'à mettre la machine en mouvement.

« Or, aucune de ces suppositions ne se réalisa. L'émoi était bien justifié, car il se vérifia que < les

pièces concernant la mobilisation n'étaient pas en ordre ». Chose curieuse, le chef de service responsable avait été envoyé en mission. Il fallut appeler en toute hâte un certain nombre d'officiers et refaire les plans de mobilisation avec le concours d'autres chefs de service.

Citons encore la *Gazette de Lausanne*:

« Le mal dont souffre notre armée est la bureaucratie.

« Le palais que le Département militaire occupe est rempli d'une légion de colonels, de chefs d'armes, chefs de service, adjoints, remplaçants, secrétaires, commis de première, de deuxième et troisième classe, qui coûtent énormément cher et entravent et étouffent tout progrès, toute vie, tout travail inutile sous leurs encombrantes personnalités et l'amoncellement d'une paperasserie invraisemblable. N'ayant pas de contact direct avec la troupe, jaloux des officiers appelés à commander et à instruire les troupes, les bureaucrates s'interposent entre celles-ci et le chef du Département, entouré lui-même d'un état-major spécial de colonels, qui lui dictent leurs opinions et trop souvent lui imposent leur volonté.

« C'est là le vice organique dont notre armée souffre. Les officiers qui commandent et instruisent la troupe sont sans compétence et sans pouvoir. La bureaucratie gouverne. Elle pèse sur l'armée et sur le chef du Département si lourdement que les meilleures volontés en sont énervées et découragées. »

Cette situation a eu son dénouement mercredi, au Conseil national.

Le colonel Meister, au nom des signataires d'une interpellation, prie le chef du département militaire de fournir à l'assemblée et au peuple suisse des explications sur les trois points principaux vi-

SCILLANTON DE LA GRUYÈRE 30

LA PATRICIENNE

par J.-V. WIDMANN

Traduit de l'allemand par P. CÉSAR.

Et, pour elle, ce rang qu'elle occupait dans le monde n'était pas affaire de vanité; c'était plutôt le résultat de mûres réflexions. Elle avait étudié ces choses de près et croyait fermement à la valeur morale de sa noble origine. De même aussi, elle comprenait les devoirs que lui imposait sa naissance. Sans aucun doute, Dongaldine, à l'occasion, aurait tout sacrifié à ses principes, elle et les autres. Le docteur sentait et voyait tout cela, c'est pourquoi il se reprochait intérieurement de donner tête baissée dans cette passion malheureuse. Mais il était déjà trop tard. S'il avait encore été possible, Dongaldine se serait encore opposée à cet arrangement, d'autant plus que depuis leur soirée elle avait deviné le murmure troublant de son cœur. Mais quelle raison aurait-elle avancée? Voulait-elle dire à son père qu'elle craignait la présence du docteur? Non, jamais un tel aven, qu'elle pouvait bien se faire dans le mystère de la nuit, ne monterait jusqu'à ses lèvres! En outre de quel droit priverait-elle son frère des leçons d'un maître écouté, auquel sa jeune intelligence

semblait s'abandonner avec tant de confiance? Non, Amédée ne devait pas souffrir de la faiblesse de sa sœur. Il n'y avait donc plus qu'un moyen: être forte et s'armer pour la lutte.

— Qui sait même? fit-elle tout à coup. Grâce à nos rapports journaliers, je découvrirai peut-être dans son caractère ou dans ses habitudes quelque chose qui me déplaira et étonnera au-dedans de moi le commencement de sympathie que j'éprouve pour lui.

Et il lui sembla que l'aurole idéale dont elle entourait la mâle physionomie de Jean s'assombrissait déjà.

Hélas! Dongaldine avait caressé le même espoir lorsqu'ils avaient invité le docteur à souper, mais le contraire de ce qu'elle avait espéré était arrivé. En serait-il de même cette fois? Et n'était-ce pas courir au-devant du danger que de renouveler la tentative?

Elle n'était plus maîtresse de la situation. Il fallait se soumettre aux dispositions qu'avait prises son père. Cependant, au milieu de ce fouillis de pensées plus ou moins défavorables au précepteur, une toute petite voix chantait l'hymne de l'amour, le désir infini des ayeux tremblants. Le cœur d'une jeune fille est chose décidément mystérieuse. Qui oserait se flatter de le connaître? Dongaldine se croyait malheureuse d'être forcée de vivre sous le même toit que l'homme qui la préoccupait sans cesse; elle se persuadait qu'il lui était maintenant impossible d'éviter cette nécessité désagréable; et, pourtant, au fond d'elle

même, tout en vaquant aux préparatifs du départ, elle éprouvait une joie évidente, qui rayonnait sur son visage, comme si, cette année-là, le printemps lui eût apporté un bonheur inattendu. M. Fininger, à qui ce changement n'échappait pas, se réjouissait aussi de voir que l'idée seule d'un séjour à la campagne influait déjà si merveilleusement sur son enfant.

Au jour fixé, la famille partit dans un landau attelé de deux pur sang. De Berne à Thonne, la distance est de six lieues. Comme la villa était meublée, on se contentait, chaque fois, de prendre avec soi quelques coffres pour le linge et les habits. Un char les transportait à Beau-Port, et, à la fin de la saison, on venait de même les chercher. Jamais on ne faisait usage du chemin de fer.

Quatre personnes étaient dans la voiture aux armes des Fininger: Dongaldine et sa tante, le banquier et son fils. On avait offert une place au docteur Almenner, mais il s'était excusé, prétextant quelques dernières affaires à mettre en ordre. Il arriverait seulement le soir.

Jean avait accepté, pour l'après-midi de ce jour, un rendez-vous avec un de ses amis d'étude, Oscar Muller, de retour d'Amérique. Ce dernier avait occupé, durant plusieurs années, une chaire de professeur dans la République Argentine; mais, fort peu robuste pour un tel climat, il venait d'obtenir son congé définitif et rentrait au pays, toutefois avec la mission spéciale de trouver un successeur. (A suivre.)

les, briques, rains, tuyaux yppses, ainsi

timents: n régie et à tures diver-

tion. meur,

[231]

dinal.

(11110B) [232]

ce des

ES

, dépositaire.

— ENSEIGNES

ELLOUD

ÉDUITS [269]

POT

graines potagères

ma s:n (n?) [256]

R, fondée en 1836,

Barras, Bulle,

pyvand,

ANG

ille Model

Centrale de Genève

gréable remède contre

Dartres,

du sang, maux

tes, démangeai-

matismes, etc.

entier. Des milliers de

as reconnaissantes de

à prendre.

D; 1/2 lit., 5 fr.

cure complète). —

ment:

ILLE MODEL

de fabrication.

P. GAVIN, pharmacien;

LLER & KOHLER phar-

(H2256X) [236]

UER

e 4 pièces bien exposé

buand-ri.

SIE MORAND, rue du

[264]

modistes.

rix, une machine

hapeaux. [263]

icien SAVARY, à Riuz.

FILLES

nuellement des

filles

de chocolat

[750]

commencement.

RÈRES, IMP.-ÉDITEURS

sés par des articles publiés à deux reprises dans la *Zuricher Post* :

1. En ce qui concerne notre état-major et la prétendue insuffisance des travaux de mobilisation;

2. Sur les incidents de la caserne de Berne (affaire Markwalder-Wildbolz);

3. En ce qui a trait à l'attitude du colonel Hungerbühler, chef de l'arme de l'infanterie, dans une enquête relative à une école de recrues.

M. le conseiller fédéral Muller, chef du département militaire, s'élève tout d'abord contre la version mensongère selon laquelle l'interpellation Meister et consorts serait une interpellation de complaisance.

Il constate que ce sont des articles écrits sous le voile de l'anonyme par un officier supérieur qui ont si vivement troublé l'opinion publique. Il dénonce la lâcheté de cette attitude et déclare que le département fera la lumière sur tous les faits allégués dans ces articles.

Passant aux préparatifs de mobilisation auxquels donna lieu l'incident Silvestrelli, M. Muller déclare que si peu inquiétante que fût la situation, il était nécessaire de prendre les précautions d'usage en pareille occurrence.

Mais il est absolument faux, ajoute-t-il, que le plan de mobilisation ait dû être modifié au dernier moment. On s'est borné à prévoir l'éventualité de la fermeture de certains passages des Alpes par la neige.

M. Muller donne lecture du mémoire que lui a adressé à ce sujet le chef de l'état-major général. Ce dernier s'est déclaré prêt à abandonner son poste, ensuite des attaques dont il a été l'objet, mais le chef du département l'a assuré de son entière confiance.

Les articles anonymes de la *Zuricher Post*, continue M. Muller, sont non seulement haineux, mais ils frisent la trahison.

L'exposé que fait ensuite l'orateur sur les incidents de la caserne de Berne répond dans ses grandes lignes au récit qui en a été fait dans la presse.

M. Muller déclare injustifiée l'intervention du colonel Markwalder, chef de l'arme de la cavalerie. Cet officier aurait dû discuter la question avec l'instructeur en chef. Les divergences de vue entre les deux fonctionnaires datent de leur nomination.

Il estime qu'elles ne les empêcheront pas à l'avenir d'entretenir des rapports corrects. C'est dans ce but qu'il a élaboré récemment un projet d'ordonnance sur l'attribution des compétences de ces deux officiers. Si cela ne sert à rien, il faudra appliquer d'autres mesures.

Qu'on le sache bien, ajoute M. Müller, je ne suis pas juge de paix dans mon département: j'en suis le chef.

Dans le cas Hungerbühler, l'orateur réclame pour le département militaire le droit de rechercher le bien-fondé des plaintes formulées dans la presse. Les plaintes qui doivent être formulées par les intéressés jusqu'à la fin de l'école sont celles qui ont un caractère personnel, tandis que la dénonciation des abus reste libre pour tout le monde, et aussi pour le milicien dans la vie civile.

Dans le cas particulier, il eût mieux valu que le chef d'arme de l'infanterie n'invitât pas le fourrier Huber à lui donner des renseignements sur divers faits qui s'étaient produits dans un cours commandé par le lieutenant-colonel Gertsch. Le chef d'arme est d'accord lui-même sur ce point. A l'avenir, on procédera autrement.

M. Muller signale ensuite un certain nombre d'abus qui existent dans notre armée et dans l'administration.

Il espère en terminant que les explications qu'il a fournies apporteront dans cette question une bien-faisante lumière. (*bravos*).

Le discours de M. Muller a duré 2 heures 10 minutes.

M. Meister se déclare entièrement satisfait par les explications du chef du département.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Finances fédérales. — Le compte de l'administration fédérale des télégraphes boucle pour 1902 par un déficit de 1,342,240 fr. 59 contre 1,644,472 fr. 18 pour 1901. Dans ce total figure pour l'administration des téléphones un excédent de dépenses de 1,358,704 fr., tandis que l'administration des télégraphes réalise un petit excédent de recettes de 8,464. fr. 26.

La chasse du dimanche. — Les chasseurs de casquettes ont eu le dessus: le Conseil des Etats a rendu aux cantons la faculté d'ouvrir la chasse le dimanche et il faut s'attendre à ce que le National se rallie à cette décision.

Le grand argument invoqué dans les cantons de Genève et du Tessin, les seuls où la chasse soit autorisée le dimanche, c'est qu'il n'y a plus rien à tirer sur leur territoire. Mais ça fait plaisir à quelques centaines de citoyens de prendre l'air le dimanche, un fasil au bras et la carnaissière en bandoulière. Le Conseil des Etats n'a pas voulu priver ces braves gens d'un si inoffensif passe-temps qui a en outre l'avantage de rapporter quelques beaux deniers au fisc et aux marchands de gibier.

Valais. — Le conseil d'Etat a voté une subvention de 500 fr. en faveur de l'exposition d'agriculture de Frauenfeld en automne prochain.

— Un mineur du tunnel du Simplon a été blessé si grièvement, durant son travail, qu'il a succombé au bout de vingt-quatre heures. Le défunt était un Sicilien du nom de Marena. Il avait déjà été occupé au percement du Gothard. A Brigue, où il demeurait depuis le commencement des travaux du Simplon, il était très connu à cause de son accoutrement de brigand calabrais. C'était un brave ouvrier.

— Une mine de plomb, contenant 40 % d'argent, est en exploitation depuis quelque temps à Gampeln sur Sierre. Un petit village s'est formé sur l'emplacement des fouilles, qui occupent une certaine d'ouvriers.

ÉTRANGER

France. — Le Sénat français a adopté le budget des affaires étrangères. Il a rejeté par 182 voix contre 82 une motion de M. Clémenceau qui, en matière de protestation, proposait de réduire d'un franc pour l'ambassade de France près le Vatican.

Italie. — Un vent de grève souffle en Italie où les élèves de presque toutes les écoles du pays — dans certaines villes même les jeunes filles — sont en rupture de ban pour protester contre un nouveau règlement ministériel.

A Rome, où existe en outre depuis plusieurs jours une grève de typographes, il est question d'une grève générale.

Allemagne. — Un drame vient de causer une pénible émotion dans la société de Berlin. Une dame très connue et sa fille, âgée de dix-huit ans, avaient été invitées à un bal très élégant à l'hôtel Kaiserhof. Au cours de la soirée, la mère vit sa fille au bras d'un cavalier qu'elle ne connaissait pas. A trois heures du matin la jeune fille avait disparu.

La mère rentra chez elle, espérant l'y trouver, mais la jeune fille revint seulement le lendemain à midi, et ne voulut donner aucune explication, sinon qu'on l'avait grisée contre son gré. La mère

lui dit qu'il aurait mieux valu qu'elle se noyât dans la Sprée.

Sur ces mots la jeune fille sortit, et, trente-six heures après, on retrouvait son cadavre dans la Sprée. Quelques heures plus tard la mère se brûlait la cervelle d'un coup de revolver.

— **Ajournement du Reichstag.** — Le Reichstag allemand, après avoir voté le budget, s'est ajourné au 21 avril.

CANTON DE FRIBOURG

M.-O.-B. — Samedi dernier, les actionnaires du M. O. B. se sont réunis, à Montreux, en assemblée générale extraordinaire, sous la présidence de M. E. Vaichoud.

L'assemblée a constaté que les actions représentant l'augmentation du capital social sont intégralement souscrites et que le montant du cinquième de chaque action a été versé.

Le capital social est fixé à 6,940,000 fr. dont 8921 actions de première classe et 4959 de deuxième classe, chaque action au porteur est de cinq cents francs.

L'Etat de Berne s'est réservé le droit de se faire représenter dans le conseil d'administration par trois membres; même réserve a été admise pour le canton de Vaud (2 membres) et de Fribourg (1 membre).

La prise d'actions de l'Etat de Berne est du montant de 2,800,000 fr.

La ligne passera pas Gstaad, où il y aura une station.

GRUYÈRE

Ville de Bulle. — Il est rappelé les prescriptions du règlement local du 20 septembre 1901 relatif à la circulation des chevaux, véhicules, vélocipèdes et automobiles, à teneur desquelles :

1) Les chars et chevaux ne circuleront qu'au pas et les cyclistes au minimum de la vitesse aux endroits désignés par l'affiche « Au Pas ».

2) Les automobiles ont l'obligation de circuler au minimum de la vitesse sur tout le territoire de la ville.

Les contraventions sont punies de l'amende de 6 fr. fixée.

Toute personne dans le cas de constater des infractions est invitée à les signaler immédiatement à la police locale qui appliquera rigoureusement la pénalité réglementaire.

Direction de police locale.

Le conseil communal de Bulle est constitué comme suit :

Présidence: M. Glasson; vice-présidence, M. Crotti.

Délégations :
Police: Glasson; suppléant Gavin.
Finances: Barras Aug.; sup. Morard.
Travaux: Crotti; sup. Bertschy.
Forêts: Barras P.; sup. Remy.
Terrains: Morard; sup. Barras A.
Pauvre: Garin; sup. Barras P.
Eaux: Bertschy; sup. Crotti.
Éclairage: Gavin; sup. Glasson.
Feu: Remy; sup. Garin.
Délégué à la Société des usiniers, Crotti.
Digues de la Sionge, Garin.

Tireurs. — La Société des carabiniers de Bulle a tenu, mercredi, son assemblée générale ordinaire de mars. Les affaires de cette utile société sont très prospères par suite d'aménagements bien compris de ses immeubles et d'une récente transaction avec la commune de Bulle. Les lourds sacrifices qu'elle s'est imposés, l'année dernière, pour favoriser le développement du tir n'ont pas été vains; le nombre des tireurs a sensiblement augmenté, le tir annuel ordinaire est plus abondant que jamais.

blement augmenté, le tir annuel ordinaire est plus abondant que jamais. Dans le but d'augmenter les exercices, l'assemblée a décidé de porter de 5 fr. la cotisation annuelle. Toutefois, une partie de la cotisation est réversible aux sociétés affiliées. Les tirés fixes par le Comité sont partie de la Société et sont exonérés de cette cotisation.

GRAINES FOURRAGÈRES

Trèfles divers. — R. Fromenthal. — Esp. zerne. — Timothy, C. Stebler. — Qualité. — Prix réduits. Graines pour Agence as. Aug. BARR.

AVIS
J'ai l'honneur d'informer que je viens de recevoir de chapeaux pour fantaisie, garnitures qu'au joli choix de chapeaux pour messieurs et dames. — Grand choix de So recommandez: E. CHA. La T. 292]

A louer à
pour le 1^{er} mai, 2 pièces pouvant servir de bureau. Agence de publicité Haas & Bulle.

A vendre
en mises publiques, le prochain, dès 2 heures, tel de Ville, à Bulle: 1^o La propriété des Le Pâquier, comprenant de terrain de 3^e qualité. 2^o La Goletta et Fin. Lessoc. pré et grande d. 3^o Trois Pâquiers sur montagne. Le Leyty et Lessoc. Il sera fait un bloc après la mise par lots. Jouisssance immédiate. Conditions favorables. L'exp. Marguerite J. au I. 298]

On demande
un jeune homme aide aux travaux de la S'adresser au bureau.

A vendre
d'occasion une machine neuve. S'adresser au bureau.

Mises d'im
Lundi 10 avril après midi, les boirs de l'exposeront à vendre en l'Hôtel de Ville, à La appelés Contravaud, Sauges, de 800 perches, 388 perches, situés à L vente, ces immeubles s' tion. A LO un carré de jardin. S'adresser au bureau.

Dépêche
5 kg. café fin, vert
5 » » extra fin et
5 » » jaune, gros
5 » » perlé, 1^{er} m
5 » » » supér
5 » » Pérauger-L
5 » » torréfié fin
5 » » perlé, torré
Seulement jusqu'à 1 paire de souliers p. 20 kg, 1 paire de souliers gratuits. Je reprends ce qui vient pas tout à fait. Winiger, dépôt

siblement augmenté, les tirs ordinaires et spécialement le tir annuel ont été bien fréquentés.

Dans le but d'augmenter encore la participation aux exercices, l'assemblée de mercredi a porté à 5 fr. la cotisation annuelle de chaque membre, toutefois, une partie de cette somme, 3 fr., sera réversible aux sociétaires qui participeront à certains tirs fixés par le Comité. Les membres faisant partie de la Société depuis 15 ans, seront exonérés de cette clause nouvelle. Cette combi-

naison produira certainement d'heureux effets en ramenant un bon nombre d'anciens sociétaires qui avaient abandonné le stand.

Il faut l'espérer pour notre sympathique Société des carabiniers qui depuis bien des années en effet n'a pris part à aucun concours cantonal ou fédéral.

Accident. — L'autre soir, le nommé Maurice Dunand était occupé dans la forêt dite La Ruppaz

près de Vaulruz, à entasser des billons. Par suite d'une fausse manœuvre, un billon dévia si malheureusement que Dunand ne put retenir toute la charge et eut la jambe fracturée.

Apprenties tailleuses

sont demandées chez Mlle BAUDÈRE, à Bulle. (H155B) [308]

Fribourg

... les actionnaires Montreux, en assemblée sous la présidence de

... les actions représentées social sont intégrées tant du cinquième

... 6,940,000 fr. dont se et 4959 de deux porteur est de cinq

... le droit de se conseil d'administration serve a été admise (membres) et de Fri-

... at de Berne est du d, où il y aura une

... est rappelé les pres- du 20 septembre es chevaux, véhicu- , à teneur desquel-

... circuleront qu'au m de la vitesse aux « Au Pas ».

... obligation de circuler tout le territoire de

... nées de l'amende de

... as de constater des signaler immédiatement- plifiera rigoureusement.

... de police locale.

... de Bulle est cons-

... vice-présidence, M. Gavin.

... Morard.

... Crotti.

... des carabiniers de assemblée générale s de cette utile suite d'aménagement meubles et d'une ré- mune de Bulle. Les t imposée, l'année développement du tir e des tireurs a sen-

GRAINES FOURRAGÈRES

Trèfles divers. — Raygras anglais. Fromenthal. — Esparcette. — Luzerne. — Timothy, etc. — Mélange Stebler. — Qualité garantie. — Prix réduits.

Graines potagères. Agence agricole Aug. BARRAS, Bulle. [300]

AVIS

J'ai l'honneur d'informer l'honorable public que je viens de recevoir un beau choix de chapeaux pour dames et enfants, garnitures nouvelles, ainsi qu'un joli choix de chapeaux et régates pour messieurs et enfants.

— Grand choix de lingerie. — Se recommande : E. OHARRIÈRE, modes, La Tour-de-Trême. [292]

A louer à Bulle.

pour le 1^{er} mai, 2 chambres meublées pouvant servir de bureau. S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Bulle. (H151B) [299]

A vendre :

en mises publiques, le lundi 13 avril prochain, dès 2 heures après midi, à l'Hôtel de Ville, à Bulle :

- 1^o La propriété des Planches-Jean, rière Le Pâquier, comprenant ferme et 11 poses de terrain de 2^e qualité.
 - 2^o La Goletta et Fin de Niekment rière Lessoc, pré et grange de 5 poses;
 - 3^o Trois Pâquiers sur 139 piquiers de la montagne. Le Leyty et Petit Linsert, rière Lessoc.
- Il sera fait un bloc avec les Nos 1 et 2 après la mise par lots. Jouisssance immédiate. (H150B) Conditions favorables.

L'exposante : Marguerite JUDY, née Vallélian, au Pâquier. [298]

On demande

un jeune homme de 16 à 20 ans pour aider aux travaux de la campagne. S'adresser au bureau du journal. [295]

A vendre :

d'occasion une machine à coudre neuve. S'adresser au bureau du journal. [294]

Mises d'immeubles.

Lundi 10 avril prochain, de 2 à 4 h. après midi, les hoirs de Claude GRANDJEAN, exposeront à vendre en mises publiques, à l'Hôtel de Ville, à La Tour, les immeubles appelés Contravaud, de 300 perches, les Sauges, de 800 perches, et les Chéseaux, de 388 perches, situés à La Tour. A défaut de vente, ces immeubles seront exposés en location. [296]

A LOUER

un carré de jardin. S'adresser au bureau du journal. [302]

Dépêchez-vous !

- | | |
|-------------------------------------|----------|
| 5 kg. café fin, vert | Fr. 4.90 |
| 5 » » extra fin et fort | 6.40 |
| 5 » » jaune, gros grains | 7.40 |
| 5 » » perlé, 1 ^{re} marque | 7.60 |
| 5 » » » supérieur | 8.90 |
| 5 » » Péranger-Liberia | 9.40 |
| 5 » » torréfié fin | 7.60 |
| 5 » » perlé, torréfié | 9.20 |
- Seulement jusqu'à Pâques! Dès 10 kg., 1 paire de souliers p. garçons ou filles. Dès 20 kg., 1 paire de souliers p. mes. ou dames gratuits. Je reprends chaque envoi qui ne convient pas tout à fait. (H2050Q) [297] Winger, dépôt de gros, Boswil.

AVIS

Le soussigné d'avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'à partir du 2^{er} avril prochain il dessert le

CAFÉ INDUSTRIEL, A BULLE.
Local de l'Union ouvrière.
Consommation de premier choix.
Léon CASTELLA [290]

TANNERIE DE RIAZ
Commerce de cuirs et peaux.

Le soussigné avise le public qu'il a établi un dépôt de marchandises dans le magasin précédemment occupé par M. Brunisholz, vis-à-vis des Halles, à Bulle. — Ouvert tous les jeudis. Vente de cuir fort, croupons, empeigne, cuir noir pour selliers. Clouterie. Tannage à façon aux meilleures conditions. Marchandises de premier choix à prix très modérés. Brulhardt, tanneur. [253] Se recommande :

SCIEURS

Pour la scierie mécanique de l'Entreprise du chemin de fer M. O. B. à Montbovon on demande : Deux bons scieurs ayant l'habitude des scies à ruban ; Deux scieurs pour scies circulaires. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adresser au bureau de l'entreprise sus-mentionnée, à Montbovon. [291]

L'AROME MAGGI d'ancienne réputation aide à l'économie. [293]

A VENDRE

un tas de fumier de cheval. S'adresser à M. Joseph Remy, voiturier, à Bulle. (H158B) [301]

Jeunes lapins, géants, pl. lourde race, 5 fr. la paire. Sujets moitié adultes 10 fr. la paire. Bouvreuils chanteurs à 4 fr. Schmid-Scaroni, Frauenfeld. (H1735z) [283]

3 AVANTAGES

sont offerts grâce à mes achats en gros, ce qui augmente chaque année la vente de mes chaussures :

- 1^o (chose principale) la bonne qualité,
- 2^o la bonne façon,
- 3^o le bas prix, par exemple :

- Souliers, forts, p. ouvriers, N° 40/48 Fr. 6.50
 - Souliers à lacer p. mess^{rs}, solides cionés, cro. hets. > 40/48 > 8.—
 - Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour messieurs . . . > 40/48 > 8.50
 - Souliers, solides, cloués, pour dames . . . > 36/42 > 5.50
 - Souliers de dim. à lacer, avec bouts, sol. et élég., pour dames . . . > 36/42 > 6.50
 - Bottines de dim. à élast., sol. et élég., p. dames . . . > 36/42 > 6.80
 - Souliers d'enfants (garg. et fillettes), solides . . . > 26/29 > 3.50
 - Souliers d'enfants (garg. et fillettes), solides . . . > 30/35 > 4.50
- Grand choix de chaussures en tous genres. D'innombrables lettres de remerciement constatant la satisfaction de ma clientèle et provenant de toutes les contrées de la Suisse et de l'étranger sont à la disposition de tout le monde. J'ai pour principe de ne pas tenir de la mauvaise marchandise, comme on en offre souvent sous des noms fallacieux. Garantie pour chaque paire. Echange immédiat et franco. Prix conrant avec plus de 250 illustrations gratis et franco. (H1200Q) [203] La plus ancienne et la plus grande maison d'expédition de chaussures de la Suisse. Rod. HIRT, Lenzbourg.

AVIS

La Compagnie du chemin de fer Bulle-Romont demande à acheter 500 pteux (chignons) pour haies sèches, de 1 m. 70 de longueur et appointis. 258 S'adresser à l'ingénieur de la Compagnie.

On demande

une fille pour la campagne. S'adresser à l'hoirie Xavier Geisenhof, à Bulle. [280]

Mises d'immeubles.

Lundi 30 mars courant, dès les 3 heures après midi, à l'auberge de la Croix-Blanche, à Vuadens, il sera exposé en vente par voie de mises publiques les immeubles art. 44, 45, 46 et 47 du cadastre de Vuadens, consistant en une maison d'habitation, grange, écurie, place et jardin de 61 perches. Les conditions seront lues avant les mises. Ces immeubles sont la propriété des enfants de feu Joseph Chassot. Pour les voir, s'adresser à sa veuve Victorine Chassot, née Terrier, à Vuadens. L'hoirie CHASSOT. [287]

La hernie et le bandage

élastique sans ressort. La contention absolue, sans la moindre gêne, le soulagement immédiat, la guérison quand elle est possible, tels sont les résultats certains, dégagés de toute promesse trop brillante, obtenus à l'aide de mon bandage élastique et sans ressort, fabriqué par M. Haselbeck, bandagiste-spécialiste, à Genève. Pour faciliter la constatation de ces effets incontestables, ces ingénieux appareils sont essayés gratuitement, à Bulle, Hôtel de Ville, le jeudi 2 avril, jour de foire, de 9 à 4 h. de l'après-midi. En plus, fabrication de tous les autres systèmes de bandages. — Ceintures pour dames. — Bas pour varices, etc. On traite aussi par correspondance. Bas prix. [235]

A LOUER

un appartement de 4 pièces bien exposé au soleil avec cave et buanderie. S'adresser à Auguste MORAND, rue du Moléson, Bulle. [264]

A LOUER

à Bulle, un beau logement de 4 chambres avec véranda, cuisine et part à un jardin ombragé. S'adresser au bureau du journal. [289]

A VENDRE

ou à échanger contre une pièce de bétail une poutiche âgée de 22 mois, ayant été à la montagne l'année passée. S'adresser à M. DEMIERRE, Joseph, à Mézières près Romont. (H144B) [284]

AIGUISAGE

Les soussignés, aiguisers de scies, font savoir au public qu'ils viennent de s'installer près de la maison de M. Gillard, entrepreneur, à Bulle et font un rabais de 50 cent. par grande scie à retailleur, sous condition qu'on les fasse parvenir à domicile et qu'on ait l'obligeance de les recevoir dans le délai de trois semaines. Aug. JORDAN & FILS. [36] (H19B)

DÉPOT

des meilleures graines potagères de la maison (H17) [256] G. F. WATTER, fondée en 1836, chez Auguste Barras, Bulle, Louis Treyvaud, »

A LOUER

un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, galetas, bûcher et jardin, en Saucens. S'adresser à M. Joseph Remy, scieur, à Bulle. [278]

Mises publiques.

Pour cause de départ, le soussigné exposera en mises publiques le vendredi 3 avril prochain, dès les 10 heures du matin, à l'auberge de l'Aigle-Noir, à Riaz, sa propriété d'environ 3 poses, eau abondante, grand nombre d'arbres fruitiers. 279] M. DURIAUX.

SANG

Le meilleur Dépuratif du sang Salsepareille Model de la Pharmacie Centrale de Genève le meilleur et le plus agréable remède contre Boutons, Dartres, épaissement du sang, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, etc. — Envoi dans le monde entier. Des milliers de lettres et attestations reconnaissantes de tous les pays. Agréable à prendre. 1/2 lit., fr. 3.50; 1/2 lit., 5 fr. — 1 lit., 8 fr. (une cure complète). — Demandez expressément : SALSEPAREILLE MODEL avec la marque de fabrique. Dépôt à Bulle : P. GAVIN, pharmacien; à Fribourg : TRÜBLER & KOHLER pharmaciens; à Châtel-St-Denis, E. JAMBY, pharmacien. (H2256X) [236]

AVIS

AUX MARCHANDS DE BOIS ET AU PUBLIC Par suite d'une installation moderne, telle que scie multiple, scies de côté et circulaire, je m'engage à faire le sciage à façon aux meilleures conditions. (H122B) Se recommande : Joseph Bellora. [230] au Transvaal de La Tour-de-Trême.

Lots de 16 fr.

de l'emprunt cantonal de 1902, chez Andrey, notaire, Bulle. Prochain tirage : 15 avril 1903. Gros lot : 60 000 fr. (H123B) [231]

AVIS

L'atelier de peinture de J. Staub est transféré route de Morlon, vis-à-vis de l'usine de MM. Bertschy frères. SPÉCIALITÉ POUR VOITURES Enseignes, faux-bois pour meubles, etc. Travail soigné. [199] Prix modérés.

